

Assemblée générale de l'Association de Parents du Landeron (APL)

L'assemblée générale de l'APL s'est tenue, jeudi de la semaine dernière, dans les locaux du CAL en présence du comité incorpore, de la représentante du Conseil Communal, Mme Maura Bottinelli et du prestataire des bus «Carlivier» M. Olivier Rigolet.

Rapport de la présidente

Après les salutations d'usage, Claudia Battistella, présidente, souligne que le comité se porte bien malgré les aléas de cette année écoulée qui a apporté son lot d'annulations tel que l'organisation du traditionnel troc de jouets et la tenue d'une cabane lors de l'animation villageoise de Noël, Covid oblige. Elle remercie tous les membres du comité pour leur investissement dans leur fonction bénévole afin que l'association se porte au mieux.

Elle souligne encore que l'entente avec les écoles est excellente, mais que la sécurité du parking du C2T crée encore pas mal de soucis.

Rapport d'activités

de la responsable bus

Micheline Löffel, responsable bus, donne quelques informations relatives au transport scolaire. Elle précise que l'APL peut compter sur la présence de deux bus pour assurer le transport des élèves, soit un bus qui effectue de simples tournées et un bus avec des tournées simples ou doubles en fonction des horaires. 37 familles bénéficient de ce transport scolaire et 53 enfants des degrés 1 à 7 ont ainsi pu être transportés durant l'année écoulée. Le parcours des bus comprend 14 arrêts répartis entre Montet du Haut et la rue du Jura en passant par le nord du village, puis par Bellerive. Les bus ont ainsi parcouru quelques douze milles kilomètres durant cette année scolaire. Durant cette année écoulée, il a fallu cependant prendre avec le comité une triste décision avec l'exclusion d'un enfant devenu ingérable durant les trajets, décision prise pour assurer la sécurité de tous les autres. C'est la première fois que l'APL doit en arriver à une telle extrémité très difficile à prendre pour le comité.

Elle remercie les douze parents bénévoles qui, par tournus, sont présents au Trèfle à Quatre pour assurer la surveillance des enfants entre les doubles tournées, surveillance importante pour leur sécurité.

Comptes

Katia Schouwey, caissière passe en revue les comptes tout en précisant que le résultat de l'année écoulée présente un petit excédent de produits.

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

Cotisations

Les cotisations restent fixées à 60 francs. Le prix des transports pour le degré 1 est de 350 francs pour un enfant, avec une réduction de 50 francs par enfant supplémentaire. Pour les enfants des degrés 2 à 8, le prix du transport est de 500 francs avec les mêmes conditions. La porte reste toujours ouverte pour de arrangements.

Nomination statutaire

Les membres du comité sont reconduits dans leurs fonctions, soit : Claudia Battistella, présidente, Fabrice Teso vice-président, Céline Lachat secrétaire, Katia Schouwey caissière qui souhaite mettre un terme à son mandat l'année prochaine, Micheline Löffel responsable bus. Le comité va rechercher une nouvelle personne pour assumer le poste de caissière.

Activités futures

Le troc de jouets est, pour l'instant, agendé au 4 décembre 2021.

L'APL espère pouvoir compter sur l'organisation de l'animation de Noël pour tenir à nouveau une cabane, décision actuellement encore en discussion au sein de l'USLL et de la Commune.

Le déplacement à Europa Park est encore à voir au printemps peut-être.

Divers

La séance se termine autour du verre de l'amitié agrémenté d'un petite agape préparée par les membres du comité.

CP

